

**Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> assemblée ordinaire  
du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Jeudi le 25 septembre 2025, 19 h 00,  
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides  
55, rue Moïse-Verret**

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

|                                           |                      |
|-------------------------------------------|----------------------|
| M <sup>me</sup> Marianne Métivier         | Présidente           |
| M. Jean-François Verret                   | Vice-président       |
| M. Denis Demers                           | Secrétaire           |
| M <sup>me</sup> Mélanie Guilmette         | Trésorière           |
| M. Rémi Gosselin                          | Administrateur       |
|                                           |                      |
| M <sup>me</sup> Marie-Jo Bégin Létourneau | Candidate au conseil |

**IL Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

|                                  |                                                        |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------|
| M. Ernesto Salvador Cobos        | Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec |
| M <sup>me</sup> Kathleen Breault | Secrétaire de soutien                                  |

**ÉTAIENT ABSENT.E.S :**

|                       |                                            |
|-----------------------|--------------------------------------------|
| M. Éric Ralph Mercier | Conseiller municipal du district des Monts |
|-----------------------|--------------------------------------------|

7 citoyen.ne.s sont présent.e.s

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M<sup>me</sup> Marianne Métivier ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M<sup>me</sup> Marianne Métivier fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés.

### Ordre du jour

|                                                                       |         |
|-----------------------------------------------------------------------|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée                                           | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour                             | 19 h 02 |
| 3. Cooptation d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration | 19 h 05 |
| 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 mai 2025            | 19 h 15 |
| 5. Suivi au procès-verbal                                             | 19 h 18 |
| 6. Adoption du compte-rendu de la réunion du 19 juin 2025             | 19 h 30 |
| 7. Suivi au compte-rendu                                              | 19 h 33 |
| 8. Dossiers du conseil de quartier                                    | 19 h 50 |
| • Travaux à l'école du Boisé 1 et l'école du Boisé 2                  |         |
| • La rue de Dublin / Circulation et vitesse                           |         |
| • Distribution d'affiches pour sensibiliser à réduire la vitesse      |         |
| 9. Période d'intervention du conseiller municipal                     | 20 h 30 |
| 10. Période de questions et commentaires des citoyens                 | 20 h 40 |
| 11. Correspondance et trésorerie                                      | 20 h 50 |
| • Page FB                                                             |         |
| 12. Divers                                                            | 20 h 55 |
| 13. Levée de l'assemblée                                              | 21 h 05 |

### RÉSOLUTION NDL-25-CA-31

Sur proposition de M<sup>me</sup> Marianne Métivier, appuyée par M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M<sup>me</sup> Marie-Jo Bégin Létourneau a soumis sa candidature pour un poste coopté au sein du Conseil. Elle se présente et fait part des raisons qui la motivent à s'impliquer dans le Conseil.

M. Ernesto Salvador Cobos confirme que tous les prérequis sont remplis pour valider sa candidature.

Les membres approuvent son entrée au Conseil et on félicite la nouvelle administratrice.

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 MAI 2025**

M<sup>me</sup> Marianne Métivier demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

#### **RÉSOLUTION NDL-25-CA-32**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Marianne Métivier, appuyée par M. Denis Demers, il est résolu d'adopter le procès-verbal de mai tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

M<sup>me</sup> Marianne Métivier fait un survol du procès-verbal.

#### Abris forestiers

Par rapport au projet modifiant la réglementation d'urbanisme de la zone 41021Fb (secteur du chemin Sagamité) de sorte que l'implantation d'un abri soit permise sur un lot où est exercée une affectation « Forêt » et « affectation agroforestière », M. Ernesto Salvador Cobos confirme que le projet de modification a été adopté en juin dernier tel que présenté au Conseil.

#### Projet de modification réglementaire « assouplissement des règles dans le parc industriel de Charlesbourg »

M. Ernesto Salvador Cobos confirme que le projet de modification a été adopté avec des modifications suite à la présentation faite au Conseil en mai dernier, en tenant compte des commentaires et suggestions des citoyen.ne.s présent.es. En zone 41113Ip, le groupe d'usage C36 Atelier de réparation est retiré du projet de règlement; les marges latérales et arrières ainsi que les hauteurs déjà prescrites sont maintenues. En zone 41114Ip et 41178Ip, la hauteur maximale de 12 mètres d'un bâtiment est également maintenue.

### **6. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2025**

M<sup>me</sup> Marianne Métivier demande s'il y a des modifications à apporter au document.

## **RÉSOLUTION NDL-25-CA-33**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Marianne Métivier, appuyée par M. Denis Demers, il est résolu d'adopter le compte-rendu de juin tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## **7. SUIVI AU COMPTE-RENDU**

### Aménagements au Parc Bon-Pasteur

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette trouve que c'est un non-sens que les camps de jour du Parc Bon-Pasteur et NDL soient également annulés l'an prochain, alors que ce devrait être un service de proximité abordable pour toutes les familles du quartier.

## **RÉSOLUTION NDL-25-CA-34**

Considérant que le quartier Notre-Dame-des-Laurentides compte de nombreuses jeunes familles depuis quelques années;

Considérant que les camps de jour du Parc Bon-Pasteur et NDL ont été annulés à l'été 2025, ne permettant pas un accès de proximité aux camps de jour pour les enfants du quartier;

Considérant que les autres options de camps sont éloignées ou coûteuses;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, appuyée par M<sup>me</sup> Marianne Métivier, il est résolu que le Conseil recommande à la Ville d'offrir des services de proximité abordables tels que les camps de jour aux familles du territoire de Notre-Dame-des-Laurentides.

*Adoptée à l'unanimité*

M. Ernesto Salvador Cobos communiquera également avec M. Jonathan Coulombe, le responsable du réaménagement du Parc, au sujet du respect de l'échéancier des travaux, particulièrement quant à l'ouverture de la patinoire prévue au mois de décembre.

### Trottoir rue de Sherwood

Suite à une première réponse négative de la Ville, le Conseil avait adopté une seconde résolution (NDL-25-CA-25) demandant à la Ville d'installer des conduites souterraines à cet endroit afin d'y sécuriser le passage des piétons.

Le Conseil a reçu une réponse de la Ville à ce sujet :

*Réponse du 21 juillet 2025 : Après la période des vacances, l'analyse se poursuivra : le SING [Service de l'ingénierie] demande plus d'informations comme le type de*

*conduites demandé ainsi que l'emplacement exact pour celles-ci puisque, selon nos informations, la rue de Sherwood est déjà desservie en totalité par l'aqueduc et l'égout domestique.*

*Réponse du 5 septembre 2025 : Le prolongement des réseaux d'égouts dans cette portion de la rue Sherwood ne fait pas partie des recommandations de l'étude hydraulique couvrant ce secteur. Aucun travaux de ce type ne sont donc planifiés à court ou moyen terme par le Service de l'ingénierie.*

M<sup>me</sup> Marianne Métivier propose que le Conseil rassemble des arguments (par écrits, en photos) afin de relancer le Service de la sécurité routière pour améliorer cette intersection. Une résolution sera présentée en octobre.

*Adoptée à l'unanimité*

**Résolution du CQ Maizerets sur le renforcement des Conseils de quartier**

M. Ernesto Salvador Cobos a transmis cet été la réponse de la Ville à cette résolution. Le Conseil en prendra plus ample connaissance au cours du mois.

**Suivi de résolution - installation permettant d'obtenir de l'ombre au Parc NDL**

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette précise que la demande du Conseil visait non seulement l'ombre, mais également la possibilité pour les familles de se réunir pour faire de petites fêtes, peu importe s'il pleut ou s'il fait chaud.

**RÉSOLUTION NDL-25-CA-35**

Considérant que le quartier NDL compte de nombreuses jeunes familles depuis quelques années;

Considérant que le parc NDL, relativement éloigné et situé dans le quartier situé le plus au nord de la Ville, accueille ces mêmes familles;

Considérant la réponse de la Ville à la résolution NDL-25-CA-12;

Considérant que le parc NDL n'a pas actuellement la possibilité pour les familles de se réunir pour faire de petites fêtes, à l'abri des intempéries;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, appuyée par M. Jean-François Verret, il est résolu que le Conseil demande à la Ville quelle est la vision à moyen terme de la Ville par rapport au parc NDL.

*Adoptée à l'unanimité*

**Maraudage dans le secteur du Lac Clément**

En lien avec les rôdeurs qui s'approchent des habitations dans le secteur du Lac Clément, un citoyen fait part que le SPVQ et la Sureté du Québec effectuent maintenant des rondes de surveillance dans le quartier ainsi qu'à Stoneham.

## Vitesse sur la rue de Dublin

M<sup>me</sup> Marie-Jo Bégin Létourneau se demande si le chemin appartenant à l'entrepreneur en excavation près de ce site pourrait servir d'accès au Saiso. M<sup>me</sup> Marianne Métivier contactera le responsable du Saiso pour faire un suivi à ce sujet.

## **8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### 8.1 Travaux à l'école du Boisé 1 et l'école du Boisé 2

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette rapporte que des travaux ont été faits pour harmoniser la rue Moïse-Verret dans le cadre du trajet écolier. Un seuil de ralentissement a été installé, ainsi que deux arrêts temporaires, mais la traverse piétonne n'a toujours pas été peinturée au sol.

Les feux clignotants de traverse piétonne n'ont toujours pas été installés sur la rue Jacques-Bédard.

### **RÉSOLUTION NDL-25-CA-36**

Considérant que des aménagements ont été déjà été réalisés cet été, mais que d'autres aménagements projetés n'ont toujours pas été installés alors que la rentrée est maintenant débutée;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, appuyée par M. Jean-François Verret, il est résolu que le Conseil demande à la Ville quel est l'échéancier prévu pour les travaux restants, notamment quant à l'aménagement d'une traverse piétonne sur Moïse-Verret en face de l'école le Boisé II, de même qu'à l'aménagement d'une traverse avec panneau clignotant sur la rue Jacques Bédard devant l'école le Boisé I.

*Adoptée à l'unanimité*

### 8.2 La rue de Dublin / Circulation et vitesse

M<sup>me</sup> Marianne Métivier a reçu une communication d'une citoyenne qui a effectué un suivi en allant au conseil d'arrondissement pour parler de la circulation difficile sur la rue de Dublin. Elle a témoigné que les résidents de la rue ont connu un été difficile quant à la circulation entre autos, piétons et cyclistes.

La police est venue pour faire un contrôle de vitesse, mais pas aux heures critiques où les gens viennent porter et chercher leurs enfants.

Un citoyen lui a transmis le rapport de circulation qu'il a obtenu de la Ville, mais encore là, les heures de visite n'étaient pas les plus achalandées. Les données ne reflétaient donc pas que la situation est préoccupante.

### 8.3 Distribution d'affiches pour sensibiliser à réduire la vitesse

M<sup>me</sup> Marianne Métivier rapporte que la responsable de la maison des jeunes a distribué des affichettes. Il reste des affichettes, mais il manque toutefois les supports en métal. Le Conseil fera enquête.

M. Denis Demers fait part qu'il y a eu une distribution d'affichettes aux écoles Boisé I et Boisé II par lui-même et M<sup>me</sup> Marie-Jo Bégin Létourneau.

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette confirme que les écoles ont également installé des affichettes sur leur terrain.

M<sup>me</sup> Marianne Métivier souligne que plusieurs résident.e.s de la rue Sophia-Melvin lui ont d'ailleurs fait part de la vitesse sur leur rue et sont venus nombreux chercher leur affiche.

## **9. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL**

M. Éric Ralph Mercier étant absent, il n'y a pas d'intervention.

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Un citoyen qui sera candidat municipal dans Orsainville remercie le Conseil pour la séance puisqu'il a pu connaître de nombreux enjeux du quartier. Il se demande ce qu'il en est de l'état du transport en commun dans le quartier.

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette fait part des nombreux défis qu'elle rencontre en persévéran à prendre le transport en commun (retards, transferts manqués, longues périodes d'attente, etc.) alors que ses collègues passent de plus en plus à l'automobile. Elle souligne que le quartier mériterait mieux.

## **11. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

### Correspondance

M<sup>me</sup> Marianne Métivier fait part qu'elle a reçu un courriel d'une candidate aux prochaines élections.

### Trésorerie

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette informe qu'il y a actuellement 895,64\$ au compte.

## **RÉSOLUTION NDL-25-CA-37**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Marianne Métivier, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Jo Bégin Létourneau, il est résolu d'octroyer 125,00 \$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance et 125\$ pour la rédaction du compte-rendu de juin dernier.

*Adoptée à l'unanimité*

## **12. DIVERS**

Il n'y a pas d'intervention.

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, M<sup>me</sup> Marianne Métivier annonce la levée de l'assemblée. Il est 21 h 00.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M<sup>me</sup> Marianne Métivier et M. Denis Demers.

*SIGNÉ*

---

M<sup>me</sup> Marianne Métivier, Présidente

*SIGNÉ*

---

M. Denis Demers, secrétaire